

Malestroit, le Vendredi 5 Avril 2019

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

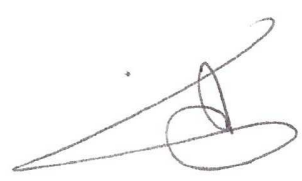
J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le Jeudi 4 Avril 2019, en séance ordinaire extraordinaire

ORDRE DU JOUR

- 1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 Février 2019
- 2- AFFAIRES FINANCIERES
 - 2.1 Convention marché papeterie
 - 2.2 Fusion des comptes de réserve
 - 2.3 Compte financier 2018

La secrétaire de séance

M. HUARD



Le Principal du collège

T. CLAUQUIN



17 Membres présents :

- Le principal : M. Claquin
- Agent comptable : Mme Le Franc
- Gestionnaire : Mme Quentel
- Représentants des parents d'élèves : Mme Rohmer, Mme Chehere, Mme Denoual, Mme Davalo, Mme Roussel
- Personnel de l'établissement : M. Roger, Mme Labourdette, Mme Dréan, Mme Huard, Mme Riou, M. Evain, Mme Nicolas
- Représentants des élèves : Youenn Rio et Alexis Bellanger

Début à 16h36

1) Affaires administratives

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du CA du 5 février 2019.

2) Affaires financières

2.1) Convention marché papeterie

Mme Quentel prend la parole : vote pour une convention d'adhésion au marché I10, renouvelable 3 ans.
Vote à l'unanimité pour cette convention.

2.2) Compte financier 2018

→ Vote pour une fusion des deux fonds de roulement. Explication de Mme Quentel : cette fusion a pour but une meilleure visibilité des fonds de l'établissement.
Vote à l'unanimité de cette fusion.

→ Mme Quentel fait ensuite une rapide présentation de l'établissement (évolution des effectifs) puis elle présente une série de graphiques :

- Graphique sur les dotations de fonctionnement de l'établissement (on y constate une baisse en 2018 : diminution de crédit dû à la création des équipes mobiles).
- Graphique sur l'origine des recettes générées par l'établissement (viennent des usagers, du Département, de l'Etat, etc.)
- Graphique sur l'utilisation des crédits pédagogiques (notamment pour financer les manuels, la reprographie)
- Exposé des voyages scolaires effectués en 2018 (6 voyages sur l'établissement : Berlin, Espagne, Grande-Bretagne, Pays de la Loire, Jersey, Sarzeau)
- Graphique comparatif des catégories socio-professionnelles et des boursiers (beaucoup d'élèves boursiers au collège). Il est alors remarqué que beaucoup de familles qui ont le droit aux bourses ne font pas de demande. M. Claquin ajoute qu'il y a une plus grande complexité dans la démarche de demande notamment avec la possibilité de faire une demande en ligne ou sur papier.
- Comparatif nombre d'élèves et nombre de boursiers
- Bourses nationales (élèves concernés dans l'établissement, échelonné sur plusieurs années)
- Bourses départementales (élèves concernés dans l'établissement, échelonné sur plusieurs années)

- Fonds sociaux (utilisés notamment pour les voyages et la cantine : il est de nouveau déploré que les familles les plus démunies ne profitent pas de toutes les aides possibles, aux problèmes financiers s'ajoutent souvent des difficultés administratives).
- Présentation des subventions départementales (pour installations sportives, ordures ménagères, travaux d'urgence...)
- Viabilisation (évolution des factures d'eau, électricité et gaz) : il est alors remarqué qu'avec les travaux menés, la facture en électricité a augmenté... Ce qui risque d'être encore accentué avec les travaux qui se déroulent en ce moment dans l'établissement.
- Service restauration (dépenses) : Mme Quentel fait remarquer une augmentation des dépenses liée au fait que le collège fait de plus en plus appel à des producteurs locaux et bio. Intervention de Mme Le Franc expliquant les différences de tarif de cantine entre les différents établissements (les lycées dépendent de la Région, les collèges du Département : ce sont eux qui fixent les tarifs).
- Service Restauration et Hébergement (exposé des recettes sur la demi-pension)
- Prélèvements sur fonds de roulement (exemple : achat de tables, bancs, distributeur de plateaux etc.) Intervention de M. Claquin à ce propos : la politique actuelle du département vise à faire baisser le fonds de roulement des établissements d'où l'absence de subventions du Département pour ces récents achats. Une discussion s'engage entre M. Claquin, Mme Quentel et Mme Le Franc quant au bon niveau de fonds de roulement pour un établissement.
- Résultats 2018 : explication par Mme Quentel des pertes pures sur achat : pas de subvention du département.

→ **Intervention de Mme Le Franc, fondée de pouvoir de l'agence comptable du Lycée Brocéliande**

- Introduction : son intervention porte sur l'analyse financière de l'établissement fondée sur l'analyse des charges et des produits : le résultat est négatif (voir document : Tableau du résultat 2018. Explications de Mme Le Franc sur ce déficit de 21 783,40 euros : insuffisance d'auto-financement dans le cas d'investissements variés, d'où prise sur les réserves, appelé « fonds de roulement »
- Exposé CAF/IAF (Capacité d'Auto-financement ou Insuffisance d'Auto-financement) : voir document. Résultat de 2017 : réserves disponibles importantes, explication sur la fusion de la réserve service général et de la SRH (cf. vote de début de séance)
- Graphique sur les fonds de roulement : d'après Mme Le Franc, la situation n'est pas catastrophique mais potentiellement délicate : il s'agit en l'occurrence de faire ce constat pour prévenir d'autres investissements.
- Besoin au fonds de roulement : intervention de M. Claquin : un fonds de roulement moyen pour un établissement doit être de 60 jours, le collège est à 59, la situation financière n'est pas alarmante.
- La trésorerie : 54 jours de trésorerie, pas de difficulté à venir pour payer les factures. Question de Mme Denoual : « Si l'on arrivait à un seuil critique, quelles seraient les conséquences ? » Réponse de Mme Le Franc : « Normalement on n'y arrive pas, il y a des autorités de contrôle. » M. Claquin ajoute qu'in fine, en cas de déficit, il y aurait interventions du Département pour payer les factures. Mais Mme Chêhere se demande quelles seront les conséquences budgétaires des travaux en cours. Réponse : ils sont subventionnés par le Département... Sauf le surcoût en électricité (hausse de 41 % avec les travaux, le désamiantage faisant notamment consommer beaucoup).
- Les créances (factures de demi-pension) : cf. tableau de l'évolution : est soulevé le problème de plus en plus important du recouvrement. Un débat s'ouvre, Mme Le Franc exposant la nécessité de proposer des versements mensuels permanents aux familles. Mme Denoual déplorant alors que le système de prélèvements mensuels tellement plus pratiques ne soit pas encore mis en place. Mme Le Franc soutient que le versement mensuel évite les frais bancaires et se base sur une démarche individuelle des familles et est une meilleure alternative. Un débat suit sur la mise en place d'un service de télépaiement qui permettrait notamment de mettre en ligne les factures (voyages, cantine...) par l'outil.
- Explication graphique créances contentieuses/ amiables

Vot : à 18h40 sur le compte financier exposé au cours de ce CA : adopté à l'unanimité.

Vote sur l'affectation de résultat : adopté à l'unanimité.

Départ de Mme Quentel à 18h42

Questions diverses évoquées ensuite :

- Annulation du voyage à Jersey pour les gèmes (soulève plusieurs problèmes quant à l'encadrement des voyages pour un petit collège comme Yves Coppens, mais aussi l'usure des enseignants quant à l'organisation de plusieurs projets, M. Claquin déplorant cependant des problèmes de communication)

- M. Claquin annonce son départ pour cause de mutation professionnelle.

Fin du CA à 18h55